Fiche Bilan Personnalisée : Université d'Angers

CPESR www.cpesr.fr contact@cpesr.fr

15/08/2022

Introduction

Cette fiche bilan vise à objectiver les politiques d'établissement, sur la base d'informations publiques et uniformisée par le Ministère, auxquelles des données issues des bilans sociaux peuvent être ajoutées.

Elle ne prétend ni couvrir l'intégralité des politiques universitaires, ni capturer toute la complexité des sujets qu'elle aborde.

La méthodologie est essentiellement celle des tableaux de bord de l'ESR.



- Portail des données ouvertes du MESRI: https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr
- Wikidata (guide d'édition): https://www.wikidata.org/wiki/Q1538727
- Formulaire de création d'une fiche : https://enquete.cpesr.fr/index.php/881846

Section 1

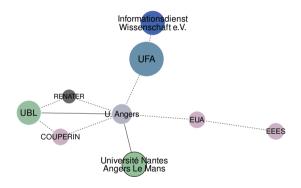
Structure et organisation

Structure et organisation

NULL

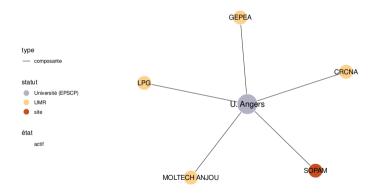
Associations et affiliations

Définition: Les associations montrent les adhésions à des organisations externes à l'établissement.



Composition

Définition : La composition montre la structuration interne de l'établissement.



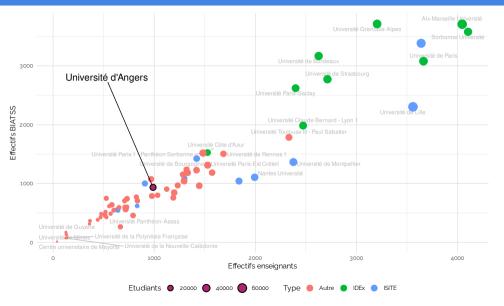
Section 2

Positionnements

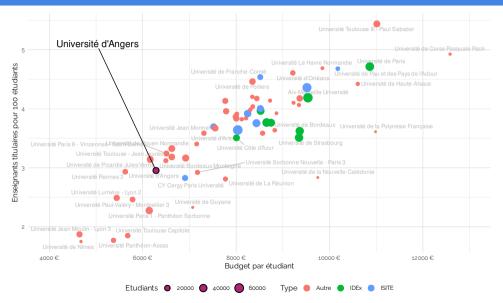
Etudiants et personnels



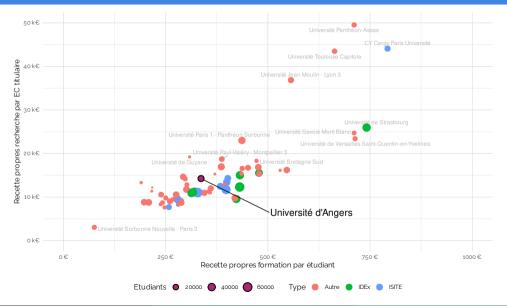
Enseignants et personnels BIATSS



Budget et taux d'encadrement pédagogique



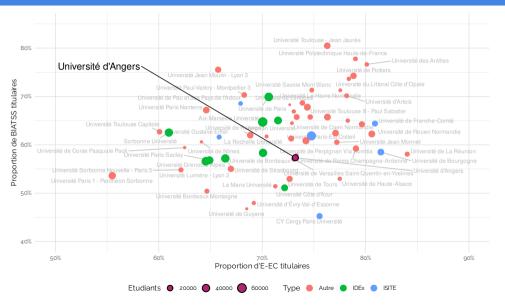
Recettes propres formation et recherche



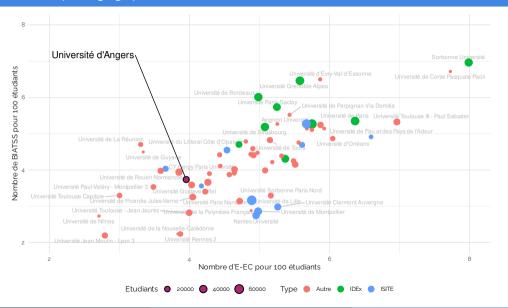
Equilibre premier et second/troisième cycle



Titularité des enseignants et BIATSS



Encadrements pédagogique et administratif

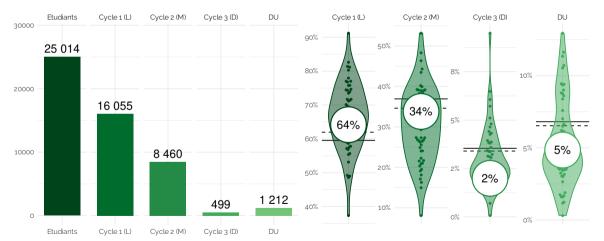


Section 3

Quatre profils : etudiant, BIATSS, enseignant, et budgétaire.

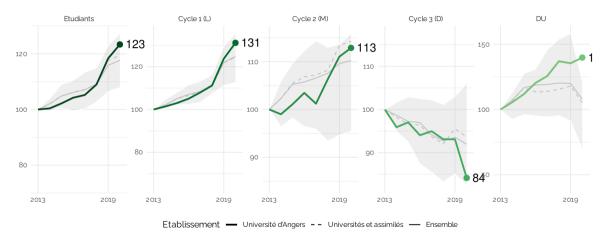
Le profil étudiant

Définition : Le profil étudiant est une représentation de l'offre de formation de l'établissement, en terme de pyramidage LMD, et de développement des diplômes d'université (DU ou diplôme d'établissement).



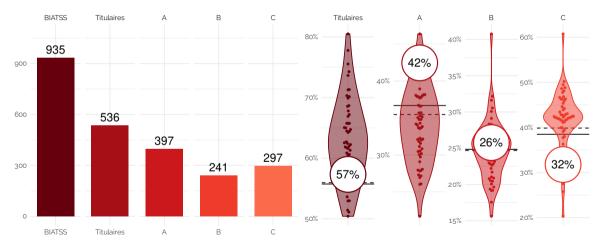
Le profil étudiant : évolution

Définition : Le profil étudiant est une représentation de l'offre de formation de l'établissement, en terme de pyramidage LMD, et de développement des diplômes d'université (DU ou diplôme d'établissement).



Le profil BIATSS

Définition : Le profil BIATSS est une représentation des effectifs, permettant de constater la répartition entre catégories et titularité



Le profil BIATSS : évolution

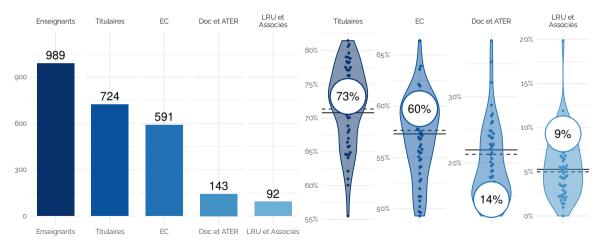
Définition : Le profil BIATSS est une représentation des effectifs, permettant de constater la répartition entre catégories et titularité

BIATSS Titulaires A B C

100 N/A 100 N/A 100 N/A 100 N/A

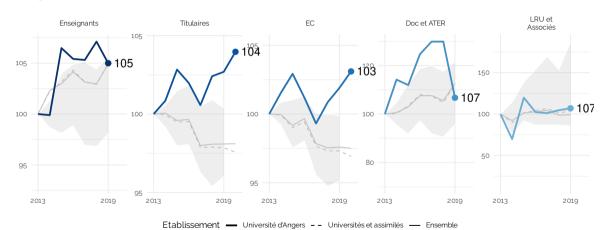
Le profil enseignant

Définition : Le profil enseignant est une représentation des effectifs, permettant de constater la répartition entre titulaires, enseignants-chercheurs (EC), Doctorants et ATER, et Contrats LRU.



Le profil enseignant : évolution

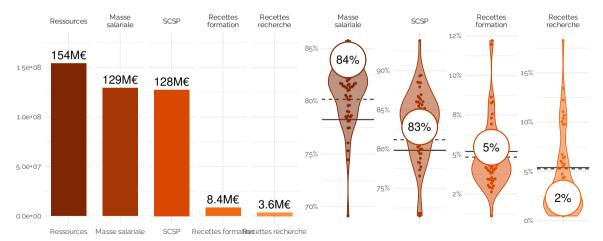
Définition : Le profil enseignant est une représentation des effectifs, permettant de constater la répartition entre titulaires, enseignants-chercheurs (EC), Doctorants et ATER.¹



 $^{^{1}}$ Le faible effectif et la forte évolution des contrats LRU ne permet pas de tracer leur évolution proprement.

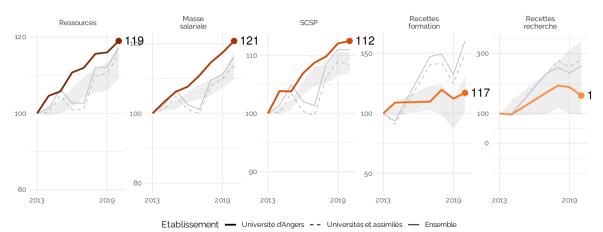
Le profil budgétaire

Définition : Le profil budgétaire est une représentation des ressources de l'établissement : ressources complètes, ressources propres (hors subvention pour charge de service public), et proportion des inscription en DU.



Le profil budgétaire : évolution

Définition: Le profil budgétaire est une représentation des ressources de l'établissement: ressources complètes, ressources propres (hors subvention pour charge de service public), et proportion des inscription en DU.

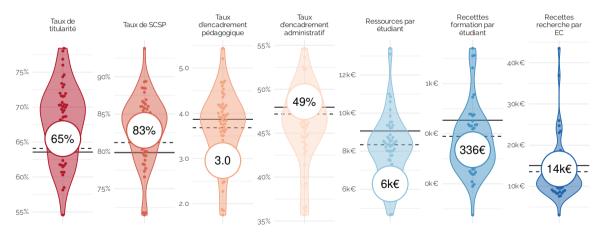


Section 4

Indicateurs clés de performance

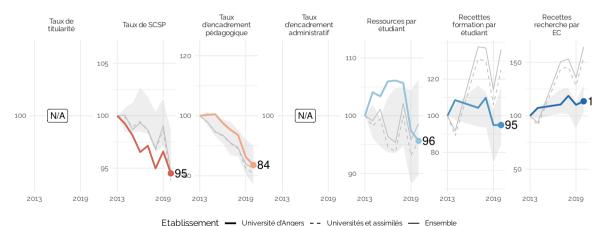
Comparaison nationale des indicateurs clés de performance

Définition : Le profil général permet de situer rapidement l'établissement parmi toutes les universités selon les indicateurs clés de performance. Chaque point correspond à un établissement et le violon montre leur distribution. Les lignes horizontales montrent les valeur pour tout l'ESR (plein) et pour les universités (pointillés).



Comparaison nationale de l'évolution des indicateurs clés de performance

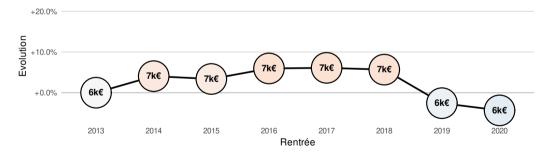
Définition : Le profil général permet de situer rapidement l'établissement parmi toutes les universités selon les indicateurs clés de performance. Chaque point correspond à un établissement et le violon montre leur distribution. Les lignes horizontales montrent les valeur pour tout l'ESR (plein) et pour les universités (pointillés).



Le taux de ressources par étudiant

Définition: Ce rapport entre les ressources de l'établissement et le nombre d'étudiants inscrits en premier et deuxième cycle (L et M) permet de mesurer les ressources dont dispose l'établissement par rapport à la taille de sa population étudiante. Attention: ce taux ne correspond pas à la dépense de l'établissement pour chacun de ses étudiants, et il ne dépend que faiblement de la politique locale.

Taux médian des universités en 2020 : 8081 €.

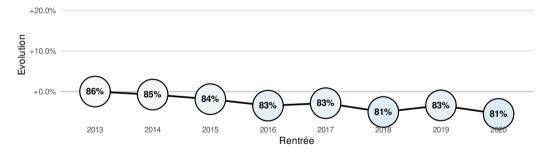


Observation : Le taux de ressources par étudiant de Université d'Angers est passé de 6k€ en 2013 à 6k€ en 2020, soit -4.3%. Son rang est passé de 61 à 57 sur 91.

Le taux de SCSP

Définition: Le taux de subvention pour charge de service public (SCSP) mesure les moyens octroyés par l'Etat pour accomplir les missions de service public, parmis toutes les ressources dont dispose l'établissement.

Taux médian des universités en 2020 : 80.6%.

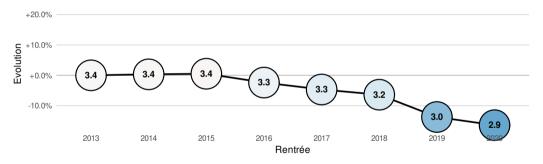


Observation: Le taux de SCSP de Université d'Angers est passé de 86% en 2013 à 81% en 2020, soit -5.5%. Son rang est passé de 27 à 30 sur 91.

Le taux de d'encadrement

Définition : Le taux d'encadrement est une mesure de la politique RH de l'établissement. Il indique le nombre d'enseignants titulaires pour 100 étudiants (doctorants non inclus).

Taux médian des universités en 2020 : 3.7 enseignants titulaires pour 100 étudiants.



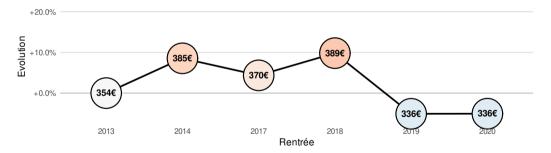
Observation: Le taux de d'encadrement de Université d'Angers est passé de 3.4 en 2013 à 2.9 en 2020, soit -16.4%. Son rang est passé de 60 à 54 sur 91.

NULL

Recettes de la formation par étudiant

Définition: Les recettes de la formation par étudiant est une mesure de la stratégie budgétaire de l'établissement. Elles incluent les droits d'inscription, les diplômes propres, la formation continue, la VAE, et la taxe d'apprentissage, divisées par le nombre d'étudiants, doctorants inclus.

Taux médian des universités en 2020 : 369 €.

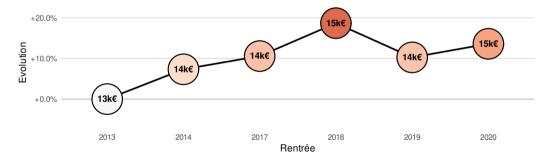


Observation: Recettes de la formation par étudiant de Université d'Angers est passé de 354€ en 2013 à 336€ en 2020, soit -5.1%. Son rang est passé de 44 à 37 sur 91.

Recettes de la recherche par enseignant-chercheur titulaire

Définition : Les recettes de la recherche par enseignant-chercheur titulaire est une mesure de la stratégie budgétaire de l'établissement. Elles incluent la valorisation, les ANR en et hors investissement d'avenir, et les contrats et prestations de recherche, divisées par le nombre d'EC titulaires

Taux médian des universités en 2020 : 15060 €.



Observation : Recettes de la recherche par enseignant-chercheur titulaire de Université d'Angers est passé de 13k€ en 2013 à 15k€ en 2020, soit +13.6%. Son rang est passé de 32 à 30 sur 91.